

PROCEDURE POUR LES ADHERENTS

Lire impérativement la procédure générale



ARRIVEE DANS LE CLUB

- Document fourni à l'entrée à lire dans votre véhicule
- Se garer à 2 mètres minimum de distance entre véhicules
- Avec son chien en laisse rejoindre le show-room

Attention : pas de chien lâché dans le parking, seulement des chiens tenus en laisse sont permis

ACCUEIL POUR PRENDRE UNE LEÇON :

L'accès général aux locaux étant interdit l'enregistrement se fait à l'extérieur sur une table sortie et nettoyée au gel hydroalcoolique ou avec une lingette.

- Attente à l'extérieur et respecter la distanciation de 2 mètres

Attendre votre tour

- Présenté votre carte afin de relever votre numéro d'adhérent (pour éviter le contact direct)
- Remise du « carton justificatif » de l'enregistrement préalablement désinfecté
- Si paiement en espèces, les déposer dans une enveloppe collecte proposé par le responsable

DEROULEMENT DU COURS :

- Attendre à l'extérieur et respecter la distanciation de 2 mètres
- Donner le « justificatif » au moniteur responsable du cours,
- Interdiction de prendre la laisse d'un autre adhérent (sauf décontamination de la laisse avant et après)

APRES LES COURS :

Quitter l'aire de leçon et regagner votre véhicule directement en respectant la distanciation 2 mètres au minimum

19/05/2020 **WAPOUF.....**